

Préfecture de la Dordogne
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

dans le cadre de l'instruction administrative de la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Front-sur-Nizonne au lieu-dit « Le Bois des Charreux, Baudu » déposé par la société ARKOLIA INVEST 44 dont le siège social est situé 16, rue des Vergers - ZA du Bosc - 34130 Mudaison

Par arrêté n° BE 2018-07-12 du 25 juillet 2018, une enquête publique sur le projet susvisé d'une durée de 31 jours est prescrite du mercredi 19 septembre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus.

Par arrêté n° BE 2018-07-12 du 25 juillet 2018, une enquête publique sur le projet susvisé d'une durée de 31 jours est prescrite du mercredi 19 septembre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de Saint-Front-sur-Nizonne les jours et heures suivants :

- Mercredi 19 septembre 2018, de 9 h à 12 h
- Mercredi 26 septembre 2018, de 9 h à 12 h
- Mardi 2 octobre 2018, de 15 h à 18 h
- Samedi 6 octobre 2018, de 9 h à 12 h
- Samedi 13 octobre 2018, de 9 h à 12 h
- Vendredi 19 octobre 2018, de 15 h à 18 h.

Le dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Front-sur-Nizonne, siège de l'enquête, et sur le site internet des services de l'Etat en Dordogne, à l'adresse suivante : <http://www.dordogne.gouv.fr/decouvrir>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON
COMMUNE DE CALVIAC-EN-PÉRIGORD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté en date du 13 août 2018, le président de la Communauté de communes du Pays de Fenelon a prescrit l'enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Soils (POS) de la commune de Calviac-en-Périgord et sa transformation en PLU. Cette procédure vise à doter Calviac-en-Périgord d'un document d'urbanisme plus adapté aux besoins actuels et futurs de la commune, document qui se substituera au POS existant. L'enquête publique se tiendra du lundi 17 septembre 2018 à 14 h au vendredi 19 octobre 2018 à 17 h, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête sur lequel le public peut consigner ses observations, sont à disposition, pendant toute la durée de l'enquête en mairie de Calviac-en-Périgord, aux jours et aux heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le dossier sera également disponible sur un poste informatique mis à disposition du public dans les locaux de la mairie de Calviac-en-Périgord aux jours et aux heures habituels d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de Fenelon (<https://www.paysdefenelon.fr>).

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Calviac-en-Périgord
- adresser ses observations et propositions, à l'attention du commissaire-enquêteur, par courrier électronique à la Communauté de communes du Pays de Fenelon (fecocul@paysdefenelon.fr)
- adresser ses observations et propositions, à l'attention du commissaire-enquêteur, par voie postale à la mairie - le Bourg - 24370 Calviac-en-Périgord.

EDC CONSEILS
SAS au capital de 5 000 euros
Siege social : « Perroulier » - 24200 Vitrac
RCS Bergerac 834 315 418

Dissolution

Selon décisions du 08/08/2018, l'assemblée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Muriel de Coster, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Pour avis

EUURL
ÉLISE ET OCTAVE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siege social : 16, avenue Victor Hugo
24120 Terrasson-Lavilledieu
Siege de liquidation :
"Les Escures L'Albarede"
24120 Terrasson-Lavilledieu
RCS Périgueux 812 968 832

Suivant décision du 30/06/2018, l'assemblée unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur M^{me} Myriam Protte, demeurant "Les Escures L'Albarede" - 24120 Terrasson-Lavilledieu, la déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Hautefort du 17/08/2018, il a été constituée une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Caramigeas.
Siège : Cios neuf - 24330 Hautefort.
Durée : 99 ans.

Objet : Maçonnerie, gros oeuvre, béton armé, travaux funéraires, inhumation et exhumation, ainsi que le négoce de matériaux se rapportant à ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Bertrand René, Pierre Caramigeas demeurant à Hautefort (Dordogne), "Les Terres Blanches" - Saint Arpant.
Directeur général : M. Julien Caramigeas, demeurant à Hautefort (Dordogne), "Les Bernisroux".
Directeur général délégué : M. Gilles Caramigeas, demeurant à Hautefort (Dordogne), "Le Clos Neuf".
La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis

Suivant acte SSP en date à Sarlat du 06/08/2018 enregistré à Périgueux le 09/08/2018, référence 2018 A 02123, M. et Mme Yves Baionne demeurant "Le Colomblot" - 24370 Prats-de-Carlux, ont cédé à la société Charpentre Couverture Bayonne SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social est à L'homond - 24370 Prats-de-Carlux en cours d'immatriculation au RCS de Bergerac, un fonds artisanal de charpente en bois, pose et fabrication, menuiserie, fossoyeur, sis à L'homond - 24370 Prats-de-Carlux, moyennant le prix de 31 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 000,00 euros et au matériel pour 30 000,00 euros. La prise de possession par l'acquéreur a été fixée au 01/09/2018.

Pour avis

CHARMING SARLAT

SARL au capital de 2 000 000 euros
Siege social : Les Guinies Nord
24590 St-Crépin-et-Carlucet

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Charming Sarlat.
Siège : "Les Guinies Nord" - 24590 St-Crépin-et-Carlucet.

Objet : Exploitation d'hôtels.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital : 2 200 000 euros.
Gérance : M. Benoît Havel et M^{me} Josiane Havel demeurant "Les Guinies Nord" - 24590 St-Crépin-et-Carlucet.
Immatriculation de la société au RCS de Bergerac.

Pour avis

CHARPENTRE
COUVERTURE
BAYONNE

SAS au capital de 1 000 euros
Siege social : "L'homond"
24370 Prats-de-Carlux

Avis est donné de la constitution d'une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Charpentre Couverture Bayonne.
Siège : "L'homond" - 24370 Prats-de-Carlux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros.
Objet : Charpente, couverture, zinguerie, menuiserie, meubles, agencements, pose et fabrication et toutes activités annexes.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Gédric Bayonne, demeurant "L'homond" 24370 Prats-de-Carlux.
Directeur général : M. Yves Baionne, demeurant "Le Colomblot" - 24370 Prats-de-Carlux.
La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis

Par arrêté préfectoral, en date du 5 décembre 2017, Réussir le Périgord est habilité officiellement à publier, pour l'année 2018 sur l'ensemble du département de la Dordogne, les annonces légales et judiciaires, les appels de candidature des Safer.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2017, le tarif des annonces légales est fixé pour l'année 2018 à 1,82 euro HT le millième colonne. Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.

Tel. 05 53 08 81 83 - Fax : 05 53 08 55 60 - paoc@reussirleperigord.fr

Préfecture de la Dordogne
Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

dans le cadre de l'instruction administrative de la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance totale de 5,1Mw sur la commune de La Tour-Blanche-Cercles au lieu-dit "Hautefort" déposé par la société LA TOUR BLANCHE ENERGIES dont le siège social est situé 213 cours Victor Hugo - 33323 Bègles

Par arrêté n° BE 2018-07-05 du 25 juillet 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du lundi 17 septembre 2018 au mercredi 17 octobre 2018 inclus.

Le commissaire-enquêteur est M. Dominique François, directeur territorial d'agence régionale de santé retraité. En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique "Politiques publiques", "environnement eau biodiversité risques", "enquêtes publiques".
- Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-ep-2018-latourblanche@ccddordogne.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, les jours et horaires suivants :

- Mercredi 26 septembre 2018, de 9 h à 12 h
- Mercredi 3 septembre 2018, de 14 h à 18 h
- Jeudi 4 octobre 2018, de 9 h à 12 h
- Mercredi 17 octobre 2018, de 14 h à 18 h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, siège de l'enquête, et sur le site internet des services de l'Etat en Dordogne, à l'adresse suivante : <http://www.dordogne.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée auprès de la Direction départementale des territoires - Pôle urbanisme - Cité administrative - 24024 Périgueux cedex (05 53 45 56 00). Des informations sur le projet peuvent également être demandées auprès de M. Florian Fillon, chargé de projet, pour la société LA TOUR BLANCHE ENERGIES dont le siège social est situé 213 cours Victor Hugo - 33323 Bègles.

Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du règlement des zones A et N du Plan local d'urbanisme de la commune de Lalinde

Par arrêté 19 juillet 2018, le président de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification du règlement des zones A et N du Plan local d'urbanisme de la commune de Lalinde. A cet effet, M. Divina Jean-Marc, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal administratif de Bordeaux. L'enquête sera ouverte du lundi 17 septembre 2018 (9h) au vendredi 19 octobre 2018 (17h30) soit pour une durée de 33 jours consécutifs.

Le dossier soumis à l'enquête publique et un registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public durant toute la période précitée, dans le lieu suivant : Mairie de Lalinde - 36, Boulevard de Stalingrad - 24150 Lalinde du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Le dossier pourra être également consulté ou téléchargé sur le site internet de la Communauté de communes des Bastides Dordogne Périgord : <http://ccbdpp.fr>

Un moyen informatique de consultation sera laissé à disposition du public pendant la durée de l'enquête publique à la mairie de Lalinde.

Les observations et propositions du public pourront ainsi être, durant toute la période d'enquête publique, soit :

- consignées sur le registre d'enquête mis à leur disposition, à la mairie de Lalinde ;
- adressées, par écrit, à l'attention du commissaire-enquêteur, au service urbanisme et aménagement du territoire de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord - 12 Avenue Jean Moulin - CS 51001 - 24150 Lalinde ;
- envoyées par courriel, à l'attention du commissaire-enquêteur "jusqu'au vendredi 19 octobre 2018, 17 h 30" à : enquete@ccbdpp.fr

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service aménagement du territoire de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord au 05.53.74.01.66 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou par courriel à urbanisme@ccbdpp.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

VOS ANNONCES LÉGALES EN LIGNE
En 3 clics, publiez vos annonces légales : simple, rapide, efficace

Aide à la rédaction de vos annonces
Devis instantané en ligne
 Paiement par carte bancaire sécurisé
 Attestation de parution immédiate
www.nouvelleaquitaine-legales.com